Cinquante-sixième année. - N° 42 A Lundi 28 février 2022

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 3224

92 – HAUTS-DE-SEINE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANTERRE

Ventes et cessions

487 996 308 RCS Nanterre.
TRANSPARK.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 88014644.65 EUR.
Adresse : 2 ter, Rue du Château, 92200 Neuilly-sur-Seine.
Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : AVIS DE PROJET DE FUSION TRANSPOLE Société par actions simplifiée Au capital de : 177 374 460,96 EUR Siège social 2 TER Rue du Château 92200 Neuilly-sur-Seine N° RCS 487 606 402 RCS Nanterre, est société absorbante TRANSPARK Société par actions simplifiée Au capital de : 88 014 644,65 EUR Siège social 2 TER Rue du Château 92200 Neuilly-sur-Seine N° RCS 487 996 308 RCS Nanterre, est société absorbée Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société absorbante est prévue : Actif : 265.226.175 € Passif : 36.918.992 € Rapport d'échange des droits sociaux : néant Montant prévu de la prime de fusion : néant Date du projet : 18/02/2022 Date et lieu de dépôt : Date de dépôt : 21/02/2022, lieu de dépôt : Greffe du tribunal de commerce de Nanterre au nom de la société TRANSPARK et au nom de la société TRANSPOLE.